Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 22

Artikel: Candeau
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225844

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LO MAI DE JUIN

Lo mâi de juin s'ein vint pè lè tserrâre,
Pè lè tsermû, lè prâ vè et lè boû,
Lè tsamp de blliâ, lè z'oûtse, lè truffiâre,
Lè biau courti, lè plliantâdzo de tchoû.
S'è ganguelhî tot amont lè montagne,
L'à fé plliorâ [2] la nâ et lo dzalin,
L'a visitâ tsau iena [3] lè campagne.
Lo mâi de juin s'ein vint pè lè tsemin.

:: :: ::

L'a fabrequâ ein matâire lerdzîre
S'è z'haillon frè. L'è rîdo bin revoû ! [4]
L'a met dâi fllião su tota sa vetira :
Dâi berboutset, dâi magrittè pas poû.
Tot son tsapî l'è parâ de verdasse
Et de boquiet balla couleu dâo teimps.
Que l'è galé dein sa nâova tignasse
Clli mâi de juin que vint pè lè tsemin !

:: :: ::

L'è arrevâ : lè fllião sè sant âoverte,
L'ant fé puffa [5] de pertot lâo cheint-bon [6].
L'ant tote âobliâ de l'hivè la soufferta [7]
Et lâi ant de : « Ti clliâo recouquelhion,
Biau mâi de juin, sant tin, on lè tè baille,
A tè clli dzoûïo, à tè clli bon butin !
T'a dâo tsautein [8] dècottâ le serraille,
Biau mâi de juin que vint pè lè tsemin.

:: :: ::

Lè païsan l'ant preparâ lâo grandze
Et lâo cholâ po lâi betâ lo fein.
Lè vegnolan sant guié quemet dâi z'andze
Quand de sèlâo sè soûlant lè resin.
Pè su lè mont, lè z'armaille, lè modze
Et lè modzon brottant allégrameint.
Tot è clliori de dzansanne et de saudze
Po fitâ juin que vint pè lè tsemin.

:: :: ::

Lè z'écoulî lutseyant que dâi diâbllio
De pouâi allâ vrenâ [9] pè lè coutset.
Grachâo, grachâose ont 'na frimousse aimâbllia.
Ti lè z'ozî l'ant dâi tsant risolet.
Bitè et dzein sant prêt po tè reçadre,
Mâi [10] à tsevau su sailli [11] et tsautein.
Sant âi z'aguiet por adrâi t'apèçâdre,
Biau mâi de juin que vint pè lè tsemin.

Marc à Louis.

[1] Les chemins de traverse ; par extension : les rues. — [2] Fondu. — [3] Tsau iena, l'une après l'autre. — [4] Mis sur son trente-et-un. — [5] Répandu. — [6] Parfum ; littéralement : sent bon. — [7] Les peines. — [8] Eté. — [9] se promener. — [10] Mois. — [11] Printemps.

ECHO DES FETES DU RHONE

AVANT le grand départ pour la «France du Sud», deux Pirates d'Ouchy vinrent un beau jour essayer leur casquette chez un chapelier, bien connu des Lausannois. Ils s'y trouvèrent en compagnie d'un sympathique conseiller d'Etat, ancien collaborateur du *Conteur vaudois*, lequel venait également essayer sa casquette.

Empressé, le chapelier allait et venait d'un client à l'autre. Les deux Pirates se regardaient dans le miroir, prenaient des poses avantageuses et des attitudes de vieux loups de mer. Quant au conseiller d'Etat, il attendait placidement qu'on veuille bien s'occuper de lui. Après d'infructueuses recherches, le chapelier, tout confus, vint s'excuser :

— Je vous demande pardon, monsieur le conseiller, mais nous n'avons pas, pour l'instant, de numéro 62. Vous voudrez bien revenir dans trois jours pour un nouvel essayage.

Alors, l'un des Pirates, poussant l'autre du coude, lui dit à voix basse :

— Tu vois bien, chaque fois qu'on en prend « un » au-dessus de la gare, on n'a rien que des embêtements !

J. des S.

Candeur. — M. et Mme X... vont faire une promenade en auto. En cours de route, un chat passe brusquement devant la voiture, poursuivi par un chien furieux, qui n'évite l'avant de l'auto que de justesse. Le premier émoi passé, le mari murmure :

— Je me demande pourquoi les chiens courent toujours après les chats ?

Alors, elle, gentiment :

— Voyons, mon chéri, parce que sans courir, ils ne les attraperaient jamais !

L'ORTHOGRAPHE D'ANNABAEBI

UNe gentille petite Argovienne de seize ans était venue dans la famille Pasche, à Lausanne, comme volontaire, pour aider « Matame » et pour apprendre le français ; des parents lui avaient bien recommandé de ne pas faire comme toutes les autres jeunes filles, venant dans le même but dans le «Welschland» et qui, dès le premier jour, recherchaient toutes les occasions pour parler leur langue maternelle, alors que cela aurait dû être le contraire.

— Ecoute, Annabäbi ! lui avait dit sa mère, avant son départ : — Ton séjour à Lausanne nous occasionne une grosse dépense pendant une année et nous ne sommes pas riches. Il faut que, pendant ce temps, tu apprennes bien le français, pour trouver plus facilement à gagner ta vie, plus tard. Donc, essaie, dès le premier jour, à parler ou à écrire en français, même si tes phrases font dresser les cheveux.

Ce dont Annabäbi, en fille intelligente et désireuse de faire plaisir à ses parents, avait pris bonne note.

Après quelques semaines passées dans la famille Pasche, où elle était bien traitée, sa maîtresse lui dit un jour :

— Annabäbi ! Il vous faut porter une commande chez notre épicier qui nous l'enverra, comme d'habitude. Mais comme vous ne pouvez pas vous rappeler de tout ce qu'il me faut, notez sur ce bout de papier ce que je vais vous dicter.

Et voici, transcrit fidèlement, comment notre Annabäbi avait orthographié la commande de Mme Pasche :

« Dla gicré, 2 bakette. — Louille aprulé, 1 joppine. — Desalumeter bosforik, 1 bakette. — Dlacaneil an morzo, bour 20. — Dlaterabaudine, bour drant. — Lacause tik chone, un poatt. — Depouchi, sinca la lifre. — 1 poatt Salomon, gomme bitude. — 1 poatt tona louill.— Bour avoyé tuttsite à Matame Basch, alarue Groschaine. »

Le service des commandes, après avoir risqué d'attraper une méningite, finit par traduire cet idiome étrange comme suit :

« De la chicorée, 2 paquets. — Huile à brûler (colza), une chopine. — Un paq. allumettes phosphoriques. — De la cannelle en bâtons, pour 20 c. — De la térébenthine, pour 30 c. — Encaustique jaune, 1 boîte. — Les bougies, 5 à la livre. — Une boîte saumon comme d'habitude. — Une boîte thon à l'huile. — A envoyer tout de suite à Madame Pasche, rue du Gd-Chêne. »

Celà se passait il y a une quarantaine d'années, époque à laquelle on employait encore les lampes à l'huile de colza, ainsi que les allumettes phosphoriques.

* *

La même épicerie recevait à cette époque, d'une dame habitant Paris et qui, lors d'un séjour à Lausanne, avait fait une emplette dans la dite épicerie dont elle ne se rappelait plus le nom, la carte postale suivante :

« A l'épicier qui tient boutique sur le même trottoir, un peu plus bas que la confiserie chic Nyffle-Nègre, dans la rue du bourg de Lauzanne. »

Les postiers n'hésitèrent pas longtemps à trouver le destinataire de cette carte que les Lausannois auront déjà deviné.

F. Vœlfli

CHANTRE

ON tient volontiers, à la campagne, à avoir un instituteur doublé d'un chanteur, surtout si l'on est éloigné d'un centre urbain, car de lui dépendent en quelque sorte l'existence de la chorale ou du chœur mixte et surtout la bonne exécution des psaumes et des cantiques dominicaux.

Etre éducateur dans l'âme, en bon disciple de Pestalozzi, est naturellement l'essentiel ; mais être encore musicien ajoute une note artistique au mérite. L'Ecole normale ne néglige aucune discipline d'enseignement et les maîtres qu'elle lance dans la carrière sont armés pour faire front à toutes les tâches pédagogiques. Seulement, voilà chez quelques-uns la voix et l'oreille ne sont pas toujours en parfait accord et il en résulte parfois des dissonances qui surprennent, étonnent et égaient, parce qu'elles sont inimitables et de la plus naturelle originalité. L'exercice a bien apporté quelque correctif, assoupli la voix et raisonné l'oreille ; cependant, sous le coup de l'émotion, de la crainte, de l'enthousiasme, ou par distraction, le timbre se fêle. Fût-on flegmatique comme un digne fils d'Albion, le moyen de commander à sa voix avec la plus imperturbable assurance quand un picotement vous chatouille l'épigastre et qu'une religieuse assemblée a les yeux sur vous ?

Interrogez à ce sujet M. Ballu, le jeune régent de Meyrin, hameau de la grande commune de Vinand. Les fonctions de chantre rentrent dans ses attributions; impossible de s'y soustraire, les ayant aceptées lors de sa nomination, dont elles étaient, du reste, une condition. Pas d'orgue ni le plus petit harmonium pour le soutenir à ses débuts et, naturellement, il ne pouvait être question d'utiliser son violon.

Au premier culte, tout alla bien, mieux qu'il ne l'avait espéré, grâce à l'appui bienveillant de son vieux collègue, que trente ans de fonctions ont familiarisé avec tous les modes majeurs et mineurs, et qui sait par cœur une centaine de psaumes et de cantiques. Il en éprouva plus qu'un soulagement, une sorte de contentement de soi, un encouragement plus marqué que celui dû au sermon.

A la seconde épreuve, il était seul au pied de la chaire, dans sa stalle surélevée, face aux fidèles, peu nombreux, car c'était au temps de la moisson. Il s'était bien préparé, les chants lui ayant été communiqués la veille ; de plus, c'étaient des mélodies assez faciles pour ne pas s'y égarer ou les mal interpréter. Le cantique d'entrée, enlevé avec brio, lui mit une chaleur au cœur et il se moqua *in petto* de son appréhension puérile. Il s'assit, croisa les jambes comme chez lui, s'accouda aux bras de son siège et promena sur l'assistance un regard calme et méditatif.

Vint le chant du paume 25, « A toi, mon Dieu, mon cœur monte », en *sol majeur*. Départ avec la tonique en toute sûreté. La voix de M. Ballu s'enfla, sonore et puissante. Quelques voix féminnes, dispersées, le suivirent timidement ; deux ou trois hommes l'écoutèrent et l'admirèrent ; les catéchumènes, à deux pas, le regardèrent béatement ; le bedeau lui-même fut impressionné. Notre chantre, stimulé, ne se surveilla qu'à demi il lança le « Jamais on n'est confondu » avec maestria, en forçant le ton, si bien qu'arrivé à « Mais le méchant est perdu », il fut dérouté par le ténor aigu qui tombait de la chaire, et termina la strophe par une phrase musicale inédite. Il ne s'en rendit guère compte et attaqua le second verset en musicien sûr de sa voix. Hélas ! tant d'assurance le perdit : il déraillа si comiquement que les gamins se poussèrent du coude en serrant les dents pour ne pas pouffer, que les dames, dans un mouvement de pitié, haussèrent la voix pour le secourir, et que, se sentant égaré, mais conservant tout son sang-froid, il agita la main en signe d'arrêt et annonça carrément : recommençons !

Et bravement, il reprit le ton par un nouveau départ et pour une exécution conforme au texte. Il suait, le pauvre, mais pour montrer sa liberté d'esprit et se montrer supérieur aux circonstances, il taquinait sa petite moustache noire d'un geste élégant.

Au sortir du temple, Marc et Frédéric, que le dernier chant avait tirés de leur somnolence, se confièrent : « C'est un tout crâne, ce nouveau régent ; il a une voix de stentor qui se perd, mais qui sait se retrouver ».

Aujourd'hui, Vinand a son harmonium et M. Ballu, entraîné par cinq ans de pratique, est généralement d'accord avec l'instrument, à moins qu'il ne s'agisse de psalmodier du mineur ; dans ce cas, c'est plus fort que lui, il faut qu'il corrige l'original.

A. Gaillard.